



# Directeur Sport, Culture et Vie Associative (H/F)

## OBJECTIFS DU POSTE

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action publique et de sa modernisation, la ville recrute un(e) Directeur(trice) Sport, Culture Vie Associative, placé(e) sous l'autorité du DGS. Il/Elle aura pour mission de mettre en œuvre les orientations municipales définies par les élus et à les décliner en politiques publiques en adéquation avec la direction générale. Il/Elle encadrera et animera les équipes de la direction.

Il/Elle sera également un interlocuteur privilégié de Plaine Commune et du Conseil départemental concernant les politiques sportives et culturelles, notamment en lien avec les JOP 2024, le plan piscine et la démarche de Plaine Commune « Territoire de la Culture et de la création ».

## ACTIVITÉS PRINCIPALES

---

- Élaborer et développer les orientations stratégiques de la collectivité pour le projet d'administration ;
- Piloter et coordonner, en lien avec la direction générale des services, l'activité de la Direction ;
- Piloter, concevoir et animer la mise en œuvre des plans d'actions. Un lien étroit doit être construit et décliné avec les grands projets de la direction générale des services ;
- Mobiliser les partenaires mais aussi les services et les agents des directions pour la mise en œuvre des plans d'actions ;
- Renforcer et étendre l'ensemble des partenariats de la collectivité (institutionnels, associatifs, financiers) au service du projet d'administration pour fédérer autour d'orientations stratégiques partagées et construire des plans d'actions avec un impact consolidé ;
- Poursuivre la formalisation des procédures, en lien avec les autres directions de la collectivité ;
- Maîtriser les outils de management ainsi que de la conduite de projet ;
- Savoir formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision ;
- Élaborer des tableaux de bords, suivre et évaluer les projets menés.

## POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

---

- Rattachement hiérarchique à la DGS.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FRÉQUENTES

---

- Ligne hiérarchique directe ;
- Élus ;
- Responsables de services et d'équipements ;
- Partenaires institutionnels et de l'EPT « Plaine Commune » ;
- Responsables associatifs.

## SAVOIR-FAIRE REQUIS

---

- Savoir valoriser ses collaborateurs et créer une cohésion d'équipe ;
- Savoir mettre en œuvre des délégations de responsabilité ;
- Savoir piloter, suivre et contrôler les activités des agents ;
- Savoir porter une attention particulière à la qualité du service rendu aux usagers ;



- Être en veille constante concernant les opportunités de financement et d'appels à projets des secteurs concernés et des évolutions législatives ;
- Connaître les réseaux de professionnels et d'acteurs ;
- Connaissance fine des politiques sportives et culturelle ;
- Maîtrise la réglementation sportive et des ERP ;
- Maîtrise des dispositifs de soutien financiers dans les domaines de compétences ;
- Rompu(e) à la conduite de projets d'investissement sportifs et culturels et de projets événementiels ;
- Connaître la recherche de financement en fonctionnement comme en investissement ;
- Assurer la gestion budgétaire et la gestion des ressources humaines dans un cadre contraint ;
- Maîtrise des règles juridiques, de marché et comptabilité publics, capacité à identifier les risques et à travailler en coopération avec les services supports.

## CONNAISSANCES ASSOCIÉES

Gestion de projets et conduite du changement	Techniques de management	Organisation et fonctionnement interne de la collectivité	Maîtrise des outils de bureautique	Budget et finances publiques	Évaluation des politiques publiques
3	3	3	2	2	2

1 : Connaissances générales

2 : Connaissances détaillées

3 : Connaissances approfondies

## EXPÉRIENCES CONSEILLÉES POUR L'EXERCER

- Formation de niveau Master 1 ou 2 ;
- Expérience sur un poste similaire souhaitée.

## CORRESPONDANCES STATUTAIRES ÉVENTUELLES, RÉMUNÉRATION ET GRATIFICATIONS

- Filière administrative, catégorie cible A, cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Groupe de Fonctions : Direction ;
- Traitement indiciaire + Indemnité de résidence + NBI (agent titulaire) ;
- RIFSEEP : IFSE (groupe de fonctions) + CIA + Prime de Vie Chère.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à temps complet : 39 heures hebdomadaires avec RTT ;
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des nécessités de service ;
- Astreinte : une semaine sur 5 ;
- Des déplacements possibles sur les établissements communaux et sur le territoire intercommunal ;
- Être capable de gérer les priorités et le temps, travail souvent dans l'urgence ;
- Nécessité d'actualiser constamment ses connaissances et remettre en question ses pratiques professionnelles ;
- Prévention médicale requise :
  - ✓ Travail sur écran informatique (60% du temps) ;
  - ✓ Déplacements dans les services (40% du temps).